



FONDATION MARECHAL DE LATTRE

Maison des Associations du 7^{ème}

4, rue Amélie 75007 – Paris

Internet : www.fondationmarechalatlattre.fr/

contact : Fmidelattreparis@aol.com

Communiqué

22 novembre 2013

A l'invitation des associations **MER** (*Mémoire et Espoir de la Résistance*) et **AFMD** (*Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation*), une présentation du **Concours de la Résistance et de la Déportation 2013 - 2014**, aura lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le vendredi 6 décembre 2013, sous le haut patronage du Ministre de l'Education nationale et du Ministre délégué à la Défense chargé des Anciens Combattants.

Le sujet retenu cette année est « **la Libération du territoire et le retour à la République** ». La Fondation Maréchal de Lattre a constaté avec stupéfaction que parmi les Fondations citées au titre de leur lien avec la Libération, elle n'y figurait pas. Or La Fondation Maréchal de Lattre est en charge de la mémoire de la Première Armée Française et de son commandant en chef, le général de Lattre, lesquels ont pris une part fondamentale dans la libération du territoire jusqu'à la capitulation du 8 mai 1945.

La Fondation Maréchal de Lattre déplore cet oubli et demande aux organisateurs de s'assurer que dans cette présentation du 6 décembre, il soit fait mention du rôle déterminant, dans la libération d'une grande partie du territoire, de la Première Armée Française, composée de près de 400 000 hommes, dont plus de 100 000 FFI qui l'avaient rejointe dans le cadre de l'*amalgame*. C'est grâce à l'action et au rôle de la Première Armée que la France, représentée par le général de Lattre de Tassigny, a été consignatrice de l'acte de capitulation de l'Allemagne nazie, à Berlin, le 8 mai 1945.

De même, la Fondation constate avec stupéfaction, dans la brochure historique et pédagogique de présentation et d'organisation du concours de la Résistance, récemment mise en ligne et qui sera largement diffusée au sein de l'Education nationale, que la contribution déterminante de la Première Armée Française et du général de Lattre soit peu expliquée voire presque pas mentionnée.

La Fondation Maréchal de Lattre déplore vivement et n'accepte pas cette minimisation de l'action et du sacrifice de tous ces Soldats français de la Première Armée dont on a souvent dit qu'elle était une sorte de miracle d'unité nationale.

Les victoires incontestables de la Première Armée pour la libération du territoire sont devenues, pour beaucoup de Français et pour les Alliés, le symbole de souveraineté et l'instrument de puissance qui devait permettre de défendre avec force les frontières de la France, ses valeurs et ses intérêts.

Le Comité d'honneur de la Fondation Maréchal de Lattre est présidé par Monsieur le Président du Sénat.

La Fondation est reconnue d'utilité publique (décret du 7 mars 1955)